

Tendances de l'éducation universitaire en 1931.—Les inscriptions accusent un accroissement plus fort que d'ordinaire, ce qui est attribuable sans doute à la situation du travail. Les lycées enregistrent des augmentations similaires. Voici les chiffres se rapportant aux branches principales:

Facultés.	1930.	1931.
Arts, sciences pures.....	16,637	18,187
Génie civil et sciences appliquées.....	3,380	3,827
Médecine et art dentaire.....	3,230	3,353
Théologie.....	2,083	2,192
Agriculture.....	956	1,277
Sciences ménagères.....	807	995
Totaux des sous-gradués ayant suivi les cours au complet.....	30,359	32,783

Les dépenses courantes pour l'année se montent à \$20,079,000 en plus de \$6,134,000 au compte capital pour l'érection de nouveaux édifices, etc. La somme la plus importante dans cette catégorie a été dépensée par l'université de Montréal pour la construction de son édifice central. Les immobilisations faites par les universités de Manitoba, Queen's, Toronto et Victoria dépassent un demi-million de dollars dans chaque cas. Les déboursés importants effectués par l'université McMaster, lorsqu'elle s'est établie à Hamilton, font partie du bilan de l'année précédente.

Voici comment se répartissent les recettes : intérêts sur placements, \$2,581,000; subsides, \$5,896,000; honoraires, \$3,656,000; autre revenu, y compris dons et recettes pour logement et pension, \$7,062,000. Les subventions gouvernementales qui se montaient en 1930 à \$7,413,000 accusent une diminution et elles seront encore réduites en 1932. Les placements ont produit un peu moins, tandis que les recettes en honoraires ont augmenté considérablement. Voici les chiffres:

Source.	1930.	1931.
	\$	\$
Placements.....	2,667,250	2,581,423
Subsides.....	7,413,270	5,895,794
Honoraires.....	3,261,754	3,655,935
Autres recettes.....	6,947,982	7,061,873
Totaux.....	20,300,236	19,195,025

Au point de vue de l'aide financière, les institutions constituent trois catégories distinctes. Il y a d'abord celles qui sont subventionnées par la province. Six des provinces possèdent des universités et les trois autres des collèges qui tombent dans cette catégorie. Viennent ensuite les institutions qui, comme les universités Dalhousie, McGill et McMaster, ne sont pas subventionnées par les provinces, et sont financées au moyen de dons et fondations. Nous avons enfin les collèges dirigés par ou appartenant à des communautés religieuses, qui ne sont pas subventionnés par les provinces et dont les dotations ne suffisent souvent pas. Il y en a sur le nombre qui jouissent pour ainsi dire d'une autre forme de dotation, soit celle que représente le personnel enseignant, comme par exemple l'université d'Ottawa et autres collèges catholiques dirigés par des religieux. Comme les salaires dans ces cas sont infinitésimaux, les dépenses par élève sont relativement très peu élevées. L'autre branche du troisième groupe, composée principalement des collèges protestants des arts et de théologie, dépend dans une grande mesure de contributions fournies par les églises lorsque leurs dotations sont inadéquates.